

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



COLZA

Limaces : Risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Nul pour les autres situations. Maintenir la vigilance.

Grosses altises : Risque moyen à faible dans les parcelles à moins de 4 feuilles. Nul dans les autres situations. Toujours peu de captures cette semaine. Vigilance.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. 36 parcelles constituent actuellement ce réseau. L'élaboration de l'analyse de risque 2020-2021 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **25 observations**.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

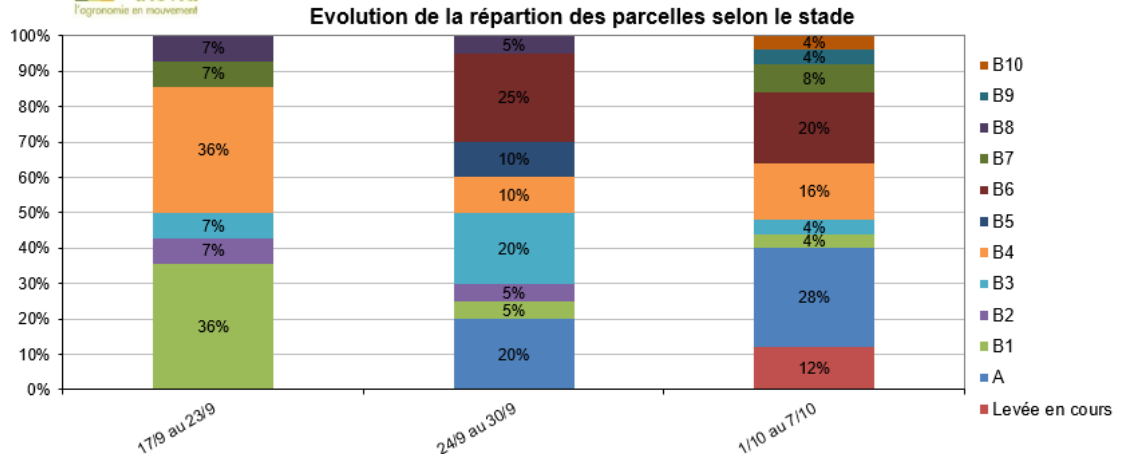


Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles présentent une hétérogénéité de stades et de développement importantes. Les stades dans le réseau s'étalent de levée en cours à 10 feuilles. Ce constat traduit une période de semis très étalée, qui a débuté mi-août et qui s'est terminée il y a maintenant une dizaine de jours. Au vu de la fraîcheur, de l'humidité et de la longueur du jour (en forte diminution depuis plusieurs semaines), il est maintenant déconseillé de semer du colza dans le Sud-Ouest.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Limaces

Les conditions humides sont favorables à l'activité des limaces, en particulier dans les situations avec présence de résidus de pailles, et/ou les structures motteuses. Sept parcelles cette semaine signalent des attaques contre trois la semaine dernière. En moyenne, seulement 2,5% de surface foliaire est détruite (contre 5% la semaine dernière). Les dégâts n'excèdent pas 10% de surface foliaire.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

Environ 40% (contre 45% la semaine dernière) des parcelles du réseau sont dans la période de risque. De plus, plusieurs parcelles ont levé ces derniers jours et elles doivent donc être suivies avec la plus grande vigilance. Avec le retour des pluies, favorable à l'activité des limaces et la baisse progressive des températures ralentissant le développement des colzas, une vigilance accrue doit être maintenue sur ces parcelles. Les parcelles au-delà de 3 feuilles sont désormais hors de danger.

• Grosse altise ou altise d'hiver

A ce jour, les captures de grosses altises restent faibles. Pour autant, 41% des parcelles observées cette semaine piègent le ravageur.

On note une moyenne de 3,9 individus/piège. Seules 2 parcelles dans le 31 et le 82 signalent la présence du ravageur dans les cuvettes jaunes enterrées avec une intensité supérieure, respectivement de 7 et 8 individus. A noter que les conditions froides et pluvieuses retardent les vols massifs, qui auraient pu survenir depuis la semaine dernière.

Environ 53% des parcelles déclarent des attaques sur plante. Le pourcentage de plante moyen avec morsure est égal à 20%, avec deux parcelles qui atteignent une partie du seuil indicatif de risque 80% de plante avec morsure. Aucune parcelle ne déclare une surface foliaire détruite importante (moyenne 5% et maximum 10%).



Cuvette jaune en situation
(photo Terres Inovia).

Près de 40% des parcelles observées cette semaine sont encore dans la période de risque (stable par rapport à la semaine dernière).

Les pièges enterrés sont nécessaires pour identifier les arrivées de grosses altises sur les parcelles. Ces pièges sont les plus appropriés pour détecter l'activité de cet insecte, qui se déplace au sol. Néanmoins l'évaluation du risque se fait en fonction des dégâts observés sur plante.



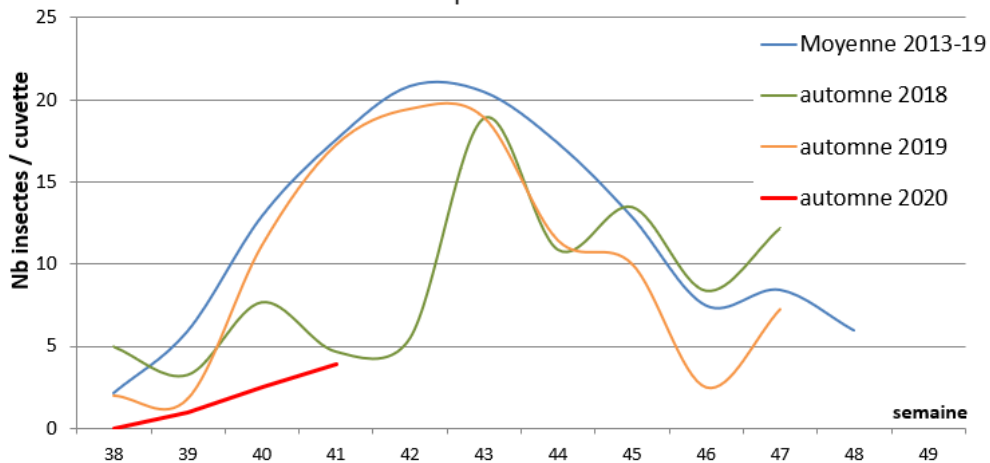
Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris

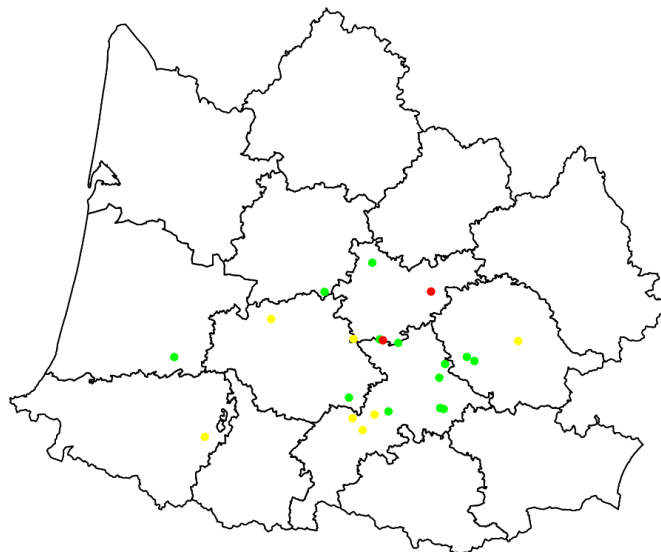
Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures, et 25% de surface foliaire détruite.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Parcelles observées du 2020-10-01 au 2020-10-07



Piège enterré : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 8]

Évaluation du risque : Risque moyen à faible dans les parcelles à moins de 4 feuilles. Nul dans les autres situations. Toujours peu de captures cette semaine. Vigilance.

Les observations réalisées en début de semaine indiquent encore une absence du ravageur dans la majorité des situations. Attention, les séquences climatiques sont favorables à l'arrivée du ravageur. Par conséquent le niveau de risque est faible mais peut évoluer très rapidement sur les parcelles à moins de 4 feuilles. Risque nul pour les colzas ayant déjà atteint 4 feuilles.

• Taupins

La période estivale, chaude et sèche, a été favorable au ravageur. Aujourd'hui les conditions météorologiques lui sont moins favorables et aucune parcelle ne déclare de dégât. Vigilance tout de même dans les parcelles récemment levées. N'hésitez pas à observer les parcelles, en particulier les dernières levées, et à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones.



Taupins (photos Terres Inovia)

• Tenthrede de la rave

Deux parcelles déclarent la présence de larve de tenthrède sur plante dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Le pourcentage de plante avec larves est toutefois très faible (1,5%).

Les adultes observés dans la cuvette jaune sont sans danger direct, ils indiquent la présence du ravageur dans la parcelle. Ce ravageur est à suivre jusqu'à l'atteinte du stade 6 feuilles.



Larve de tenthrède de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : Risque faible à ce jour.

A ce jour, les retours sont limités. Certains secteurs déclarent la présence d'adultes dans les cuvettes, signe de prochaines pontes et donc de futures larves. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

• Pucerons verts

Aucune parcelle ne déclare la présence de pucerons verts cette semaine (idem semaine dernière).

Le puceron vert est un vecteur de viroses, dont le colza est particulièrement sensible jusqu'à 6 feuilles. Au-delà la sensibilité diminue.

Il est nécessaire de bien observer le cœur de la plante ainsi que la face inférieure des feuilles.



Colonie de pucerons verts (photo Terres Inovia).

Période de risque : le colza est exposé de façon importante au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles), la sensibilité diminue ensuite.

Seuil indicatif de risque : 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

Évaluation du risque : Risque faible. Attention aux nouveaux vols qui pourraient survenir dans les prochaines semaines. Une observation fine du ravageur est indispensable.

• Altise des crucifères ou petites altises

Cette semaine aucune parcelle ne nous signale la présence du ravageur dans les pièges en végétation.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.



Petite altise sur colza (photos Terres Inovia).

Évaluation du risque : Risque très faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les autres situations.

Avec les dernières vagues de semis, environ 40% des parcelles sont au stade sensible. Néanmoins le ravageur est de moins en moins actif. Le risque est très faible.

• Vers gris ou noctuelle terricole

Des dégâts de vers gris nous sont remontés du Gers, hors réseau il y a maintenant 15 jours. Le nombre de parcelles touchées semble peu important sauf situations particulières (Ouest et Sud Gers). Dans ce cas, les pertes de pieds ont été importantes.

Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus vigoureux.



Noctuelle terricole (photos Silos Vicois)

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière colza par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer, Qualisol, RAGT, Terres Inovia et les agriculteurs observateurs (Haute-Garonne).
- Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées Atlantiques, Terres Inovia et les agriculteurs observateurs (Dordogne).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.